

## 5. Ath-Lessines... une restructuration futuriste liée au passé !



*Si la constante régression linéaire des contingents à une nuit de panier initia les prémices de la rationalisation dans le Tournaisis, l'instauration de l'actuelle structure ailée en terre athoise, très avancée au niveau de la restructuration, fut délibérée. Au fil des années, la région lessinoise a de son côté donné l'impression de rechercher un cadre ailé idéal pour asseoir son identité.*

### Des évidences à ne pas occulter !

Pour cerner au mieux le présent et dernier dossier sur la rationalisation en Hainaut occidental, trois observations préliminaires sont nécessaires aux yeux de la rédaction de « Coulon Futé ».

**La première** consiste en une mise en garde lors d'une éventuelle comparaison entre d'une part les régions athoise et lessinoise et d'autre part le Tournaisis. Cette démarche doit impérativement tenir compte de deux paramètres importants : les différences de mentalité qui sont loin de contribuer à des rapprochements naturels et les écarts des kilométrages de vol. Pour les dubitatifs sur l'importance de ce second paramètre, les données numériques sont explicites. A titre d'exemple, les colonies tournaisiennes situées à la frontière française volaient moins de 40 km sur Cambrai, l'étape de lancement désertée depuis belle lurette, tandis que les parcours les plus courts de leurs homologues athoises sur Saint-Quentin, l'étape d'alignement toujours en service, totalisaient plus de 70 km. « Plus les distances de vol s'amenuisent en vitesse, plus grandes seront les difficultés à trouver des consensus ! » : ce constat relève de l'évidence.



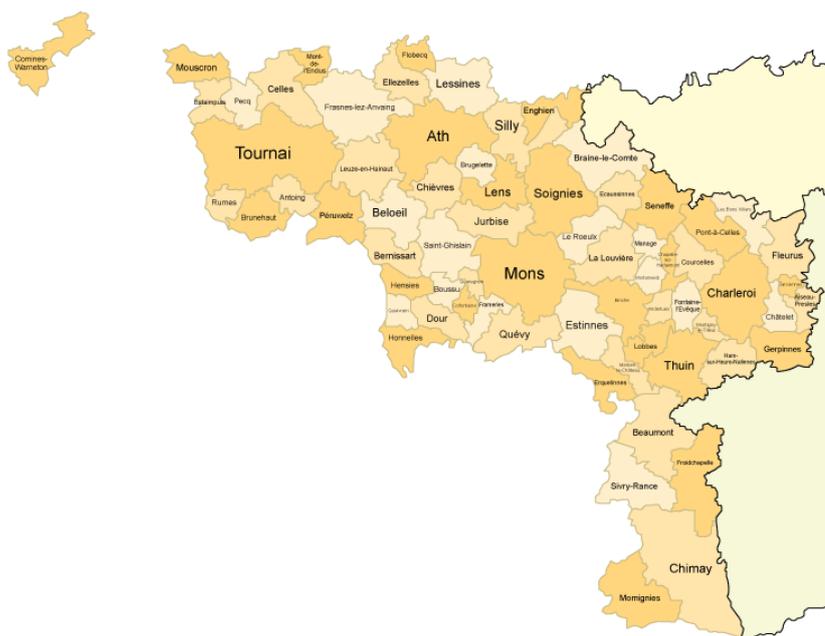
**La deuxième** concerne par contre le pavage ailé qui, en découpant notamment le Hainaut occidental en trois sous-comités, constituait la structure opérationnelle précédant la création de l'entité provinciale ailée hennuyère. En effet, si la section de Tournai, du strict point de vue géographique, était contrainte à privilégier la largeur et celle d'Ath davantage la profondeur, celle de Lessines par contre, prolongement naturel de la Région des Collines et du Pays Vert, se résumait en fait en une bande de terre certes très étendue mais peu profonde du Hainaut occidental le long de la frontière linguistique. Pour diverses raisons dont principalement l'apport de contingents amenant des retombées financières intéressantes, ce sous-comité était attiré par la clientèle ailée flamande qu'il courtisait avec assiduité tout en la craignant par dessus tout sportivement parlant.



**La troisième** enfin évoque l'impact de la frontière française qui impose un « blocage » naturel et influence par la même occasion les zones de participation des ententes qui lui sont limitrophes. Le Tournaisis, de Mouscron à Péruwelz (pour rappel, la « Ville des Sources » jouait auparavant en terre tournaisienne), compte davantage de régions limitrophes à la France qu'Ath avec la seule région de Blaton-Bernissart. Ces régions bloquées ne peuvent pas faire leurs « emplettes » dans « L'Hexagone » pour ouvrir leurs rayons sur une aile ou le « devant » tant privilégié dans les esprits des amateurs, doivent de ce fait obligatoirement tourner leur regard vers « l'arrière » et son « survol » généralement difficile à gérer.

## Une analyse commune

Certes, des différences notoires ont, à certaines reprises, caractérisé les situations colombophiles athoise et lessinoise, toutefois celles-ci sont néanmoins traitées de concert par la rédaction car l'initiale séparation administrative de ces deux entités évoquées relève plus, à



ses yeux, d'une scission plus « accidentelle » que naturelle.

De par les mentalités existantes en leur milieu rural, **Ath et Lessines ont toujours accordé un crédit maximal aux coutumes et traditions du terroir, œuvré pour garder à tout prix leur autonomie** qui constitue pour ces deux régions un objectif vital interdisant toute remise en cause.

Dès lors, le culte de l'identité propre était vénéré au plus haut point dans chaque entité (ville, village, quartier...) qui parfois recensait plusieurs sociétés répondant aux diverses sensibilités existantes. Il est vrai, la pléthore d'amateurs de l'époque autorisait ce « luxe » aujourd'hui disparu. Toutefois, semblable pratique débouchait *in fine* sur une mosaïque de minuscules ententes ailées amenant une myriade d'ailes génératrices de problèmes relatifs principalement aux modes de lâcher. Comme, à cette période, la politique fédérale restreignant le nombre maximal de lâchers par ligne de vol n'était pas encore au stade embryonnaire, de nombreuses concessions ont été faites. Des concessions qui se sont révélées par la suite délicates et difficiles à remettre en cause dans la perspective de rapprochement(s) éventuel(s).

De ce fait, il s'avère périlleux de citer la genèse des ententes existantes de la région Ath-Lessines dans les années 60, 70 voire 80 et de cerner leurs diverses évolutions successives. Les mémoires des membres de la rédaction et celles des interlocuteurs rencontrés peinent à les remémorer chronologiquement et avec exactitude.

## Une certitude.

Personne n'oserait le contredire, de nombreux mouvements de sociétés ont émaillé cette période évoquée qui vit poindre des groupements souvent confrontés à des soubresauts dans leur développement avant de découvrir la stabilité.

Ainsi, à titre d'exemple justificatif, des ententes lessinoises ont été créées et démisées tantôt par la volonté de leurs dirigeants, tantôt constituées sur injonction provinciale (le Grand Lessines fut significatif sur ce point), tantôt par nécessité vitale (Lessines et Biévène optèrent notamment pour une campagne reprenant exclusivement des Noyon lâchés avec la Flandre courtisée comme déjà dit plus haut). De son côté, la région athoise ne fut pas en reste dans ce domaine. Plusieurs tentatives ont été nécessaires avant de parvenir à concilier les points de vue sportifs de l'Entente d'Ath et de la Hunelle pour cimenter Hunelle Dendre. Le sort des amateurs de la funeste La Sylle revint souvent sur la table des dirigeants de la section athoise...



## L'aura de la rationalisation

Pour « Coulon Futé », le premier fait significatif illustrant une volonté de rationalisation sur le territoire d'Ath-Lessines privilégiant la compétition du dimanche fut la recherche obstinée d'un lâcher fédérateur. Une démarche de prime abord plus facile à atteindre dans cette contrée que dans le Tournaisis grâce aux distances de vol plus importantes.



L'instauration d'un lâcher unique (discuté chaque année en assemblée pour sa reconduction avant d'être acté par la suite pour des périodes de plus en plus longues)

coïncida avec une situation paradoxale. En effet, les ententes existantes, conformément à l'article 36 du règlement sportif, définissaient des zones de participation les plus grandes possibles, espéraient « débaucher » les amateurs des groupements voisins avec lesquels aucun accord sportif n'était signé. Du « Tu viens jouer chez moi, mais officiellement nous ne jouons pas ensemble » en quelque sorte ! Une concurrence impitoyable voire sans concession sévissait. Des « astuces » réglementaires s'avèrent bien utiles lors des premières

disparitions de sociétés pour ne pas hypothéquer la rédaction des rayons : les ententes pouvaient en effet tenir compte de ralliements antérieurs de sociétés pour arrêter la très longue liste de communes reprises dans leur zone de participation. Parfois, une société était tenue sous perfusion, en survie quelque sorte (ce fut le cas de la société de Forest pour ne pas la



citer) pour permettre à un groupement (« L'Ouest » en l'occurrence) de réaliser une percée autorisée par le règlement dans le Tournaisis limitrophe.



Il est vrai, le sous-comité d'Ath a été contraint à une certaine époque de composer avec l'arrivée dans son giron de sociétés tournaisiennes de l'aile droite en recherche d'un bien-être ailé.

Une période d'adaptation fut nécessaire, déboucha notamment sur la création d'une éphémère ligne de vol fictive baptisée « centre-ouest ». Ces arrivées évoquées ne comblèrent pas l'aile droite athoise qui tourna davantage son regard vers la région montoise.

Le principe « action-réaction » est aussi applicable au sport ailé.

Un nouvel équilibre général, rendu nécessaire par le « glissement » évoqué, était de ce fait en chantier.

### Des réalisations concrètes

Lorsque le lâcher unique était parvenu à rallier un maximum d'adeptes et ses détracteurs se faisaient moins entendre, les premiers signes tangibles et spectaculaires de rationalisation firent leur apparition. C'était la condition sine qua non. Des statistiques réalisées en interne à partir de résultats honorifiques fictifs ont, à l'instar de positions avant-gardistes de certains dirigeants, contribué aux divers rapprochements.

Ainsi, en apparence, le nombre d'ententes diminuait au profit d'associations garantissant aux diverses composantes le maintien de leur identité personnelle. Le présent visage ailé de la région Ath-Lessines se dessinait, enregistrait cependant, au fil des exercices, quelques fluctuations d'origine lessinoise principalement ne remettant pas en cause la dynamique de restructuration.

Pendant un certains temps, pour rappel, quatre « entités ailées » ont géré la vitesse en région Ath-Lessines. Deux associations mastodontes sises chacune sur une aile, construites toutes deux délibérément sur la profondeur et non la largeur, autorisant des doublages pour éviter toute fronde éventuelle de leurs affiliés en leur évitant l'impact de méga-colonies performantes. Une troisième entente, aux dimensions beaucoup plus restreintes, implantée sur le « devant », jouxtant la frontière française, contrainte à composer davantage avec la largeur, ce qui permet d'envisager un parallélisme entre la situation de cette dernière et celle vécue par des groupements tournaisiens. La quatrième enfin reprenant des amateurs lessinois ne parvenant toujours pas à trouver un port d'attache définitif après avoir milité dans l'association mastodonte implantée sur l'aile gauche.



Ce pavage de la région Ath-Lessines a eu pour premiers mérites de limiter la concurrence auparavant impitoyable entre ententes, de fidéliser la clientèle colombophile en limitant le « nomadisme ailé » de colonies attentives à l'orientation du vent, de donner davantage de crédit aux championnats car le niveau de concurrence s'élevait.

Aujourd'hui le puzzle du terroir Ath-Lessines ne comporte plus que deux pièces. « L'Entente Lessinoise » fait en effet partie depuis plusieurs exercices de l'association mastodonte sise cette fois sur l'aile droite qui a enregistré le départ de quelques athois (Silly-Bassilly) mais accueilli en contrepartie des amateurs brabançons. L'ancien sous-comité de Lessines est désormais sportivement parlant absorbé par la région athoise si l'on excepte la société de Bois-de-Lessines, fief des « Quiévrainistes », et la région d'Enghien-Hoves-Steenkerque militant principalement dans « La Dodane ». De son côté, l'entente du « devant » a pris, comme le règlement le lui permet, une année « sabbatique » sur les courtes distances faute d'avoir pu reconduire leur précédent lâcher personnel les autorisant à jouer le samedi.

### Une décision guidée par la crainte

L'évolution régressive du sport ailé n'a pas épargné Ath-Lessines, loin de là s'en faut! Pour tenter de juguler cette tendance préoccupante, le classement par deux a été intronisé dans certaines ententes avant d'être rapidement généralisé. Cette mesure qualifiée de défensive a toutefois divers objectifs délibérés. Elle spéculé sur le maintien en activité d'amateurs en carence de performances encourageantes, le dynamisme et l'émulation provoqués par le simple fait de réaliser un prix, fût-il par deux. Elle constitue, au même titre que d'autres incitants (ristournes, ...) un garde-fou contre les effets dissuasifs de colonies diantrement performantes suite à leur travail professionnel au colombier et au niveau élevé des potentialités des pigeons cultivés. Elle fait totalement fi par contre du danger d'une sélection trop laxiste car ce domaine relève exclusivement de l'amateur. Elle privilégie en le renforçant le maintien de la structure actuelle qui désormais masque en certains endroits de réelles premières pénuries de contingents.

### Objectif atteint en petit demi-fond ?

Le petit demi-fond n'est pas laissé pour compte dans ce dossier. En réalité, son analyse est on ne peut plus simple car, de par le nombre initial restreint d'ententes opérationnelles dans cette spécificité au-delà de Paris, la restructuration est en quelque sorte « terminée »... si la situation actuelle perdure. Le summum a été atteint car chaque semaine est réalisé un résultat général reprenant toutes les ententes existantes pour répondre notamment au besoin émis par des colonies de créer des contingents conséquents dans la perspective de faibles coefficients pour les championnats nationaux. Auparavant une concurrence, qualifiée d'« hypocrite » par le premier interlocuteur rencontré, régnait tant l'interpénétration des zones de participation était importante.

Etant donné le kilométrage de vol conséquent, le lâcher unique dans cette spécificité semble avoir de sérieuses bases solides malgré ces derniers hivers quelques ajouts intéressés aux différentes zones de participation. En effet, ces deux dernières saisons, l'instauration par le national de l'obligation faite à l'amateur lors d'une confrontation nationale de grand demi-fond de mettre en loges dans un bureau relevant de son entente de petit demi-fond a particulièrement suscité des démarches d'ouverture en terre leuzoise et lessinoise pour garder

intacte - et si possible la développer- la clientèle nationale garante de retombées pécuniaires très intéressantes. Ainsi des localités flamandes et francophones ont été ajoutées aux précédents rayons de petit demi-fond de ces ententes : la conversion des anciens rayons en doublages locaux servant de paravent, qualifiée aussi d' « hypocrite » cette fois par le second interlocuteur rencontré, pour sauvegarder en bonne conscience quelques intérêts éventuels d'amateurs locaux...



### Que sera demain ?

La vision futuriste de « Coulon Futé » sera vraisemblablement pas Ath-Lessines. L'unicité tournaise quatrième article consacré à la occidental n'y sera pas possible car règne ne le permettra pas. l'évolution technologique constante Vert » disposera au plus de trois Ath, Lessines et Leuze. De deux réforme de l'Etat amène des entre le Nord et le Sud du pays. Dans semblable hypothèse, Ath risque « **d'absorber** » Lessines fortement tributaire de sa clientèle flamande comme l'attestent sans ambiguïté les contingents des confrontations nationales.



relative au Tournaisis ne reproduite dans la région envisagée dans le rationalisation en Hainaut l'esprit de clocher qui y Par contre, en réponse à et irréversible, le « Pays bureaux opérationnels : même si la sixième divergences profondes



A moyen terme, deux ententes en vitesse et une en petit demi-fond sans le moindre doublage constitueront le visage rationalisé d'Ath-Lessines. Pour y parvenir, des conditions seront indispensables :

- éviter tout recours au passé ce qui ne sera pas facile
- composer des équipes d'intègres gestionnaires engagés, performants et expérimentés

- rédiger des statuts propres aux nouvelles entités pour régler les éventuels transferts de « patrimoines » de sociétés
- éviter de concentrer le pouvoir décisionnel sur un nombre restreint de personnes
- promouvoir une gestion financière limpide
- mettre au placard toute animosité éventuelle
- ...

